

Image not found or type unknown



Demande d'information

Par RT, le **02/10/2024** à **22:31**

Bonsoir,

Pour une personne ayant un VLS/TS en tant qu'étudiant, venant à dépasser la date d'expiration de son visa, aura-t-il avec une interdiction de retour dans l'avenir proche ? Sinon, jusqu'à combien de jour est-il permis de dépasser par rapport à la date d'expiration du visa si cela était inévitable ?

Je vous remercie.

Cordialement.